

DÉCLARATION DES INVESTISSEURS CANADIENS SUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

- Fier signataire -



Nous, investisseurs institutionnels soussignés, reconnaissons l'existence du racisme systémique et ses répercussions sur les communautés noires et autochtones ainsi que sur les personnes de couleur, au Canada et dans le monde.

Nous reconnaissons en outre l'existence d'inégalités et de discrimination en ce qui concerne des facteurs incluant, mais sans s'y limiter, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, le handicap, la religion, la culture et le statut socio-économique.

Nous avons tous la responsabilité de veiller à ce que les inégalités persistantes dans les entreprises et notre société soient éliminées. En tant qu'investisseurs institutionnels, nous pouvons contribuer à remédier à ces inégalités au Canada en prenant des mesures volontaires pour promouvoir la diversité et l'inclusion dans nos portefeuilles et au sein de nos organisations.

Promouvoir la diversité et l'inclusion n'est pas seulement la bonne chose à faire; c'est bon pour les affaires et notre société. Un nombre croissant de recherches démontrent que des niveaux plus élevés de diversité et d'inclusion sont associés à une

amélioration de la performance financière de l'entreprise, à la croissance et au renforcement de l'engagement des employés.^{1,2,3} L'intégration de la diversité et de l'inclusion dans les décisions d'affaires peut créer des opportunités pour les groupes sous-représentés, tout en contribuant simultanément au développement du leadership, à l'amélioration de la réputation et à une gouvernance et un profil de risque plus solides.

À ce titre, les investisseurs soussignés encouragent les sociétés publiques canadiennes à jouer un rôle de chef de file dans les efforts mondiaux visant à remédier aux iniquités systémiques, en faisant progresser les efforts de diversité et d'inclusion et en améliorant la transparence et la responsabilisation. De plus, nous mettons nos propres institutions au défi de promouvoir la diversité et l'inclusion des personnes sous-représentées au sein de nos organisations.

¹ [McKinsey: Delivering Through Diversity \(2018\)](#)

² [CIPI: Diversity Dividend Canada's Global Advantage \(2017\)](#)

³ [Catalyst: Why Diversity and Inclusion Matter: Quick Take \(2020\)](#)



Nos attentes à l'égard des entreprises canadiennes sont les suivantes :

- **Améliorer la divulgation publique annuelle des données sur la diversité**, avec une application spécifique à la représentation des personnes qui s'identifient comme étant noires, autochtones ou de couleur au sein des conseils d'administration, des équipes de direction et dans l'ensemble de l'organisation;
- **Adopter des politiques, des objectifs et des échéanciers** pour améliorer la diversité au sein des conseils d'administration et de la haute direction, en particulier en ce qui concerne la représentation des groupes sous-représentés, dans le but ultime de s'aligner sur la démographie raciale et ethnique du Canada;
- **Élargir et divulguer les efforts organisationnels pour éliminer les obstacles à la diversité et à l'inclusion** en adoptant des pratiques de recrutement qui tiennent compte d'un bassin de candidats plus diversifié et en recherchant activement des voix sous-représentées pour éclairer les activités de diversité et d'inclusion et relever les défis.



En tant qu'investisseurs, nous nous efforcerons de :

- **Engager le dialogue avec les sociétés canadiennes émettrices pour transmettre nos attentes** en matière de divulgation et de performance améliorées sur les pratiques de diversité et d'inclusion, y compris l'avancement des groupes sous-représentés au sein des conseils d'administration, des équipes de direction et dans l'ensemble de l'organisation ;
- **Intégrer la diversité et l'inclusion dans nos processus d'investissement**, en commençant par suivre et surveiller la performance en matière de diversité et d'inclusion des sociétés publiques canadiennes, en examinant et en mettant à jour nos lignes directrices de vote par procuration et nos priorités d'intendance au besoin, et en s'engageant avec les gestionnaires externes concernant leurs stratégies de promotion de la diversité et de l'inclusion ;
- **Améliorer les pratiques de diversité et d'inclusion au sein de nos propres organisations.** Nous recueillerons et surveillerons les données sur la diversité et l'inclusion afin que « ce qui est mesuré soit pris en charge », dans le but d'éliminer plus efficacement les obstacles à l'inclusion et à l'avancement des groupes sous-représentés. Nous fournirons de la formation et de l'éducation afin de pouvoir favoriser des cultures organisationnelles respectueuses et inclusives, et nous rechercherons des voix sous-représentées pour éclairer nos activités de diversité et d'inclusion et relever les défis.

Nous rendons compte de nos efforts de promotion de la diversité et de l'inclusion, et nous nous engageons à revoir et à mettre à jour notre approche à mesure que nous tirerons des enseignements de notre expérience.

Nous invitons les autres investisseurs à se joindre à nous et à partager leurs expériences et leurs pratiques exemplaires afin de renforcer nos efforts collectifs et ciblés visant à créer un paysage commercial et d'investissement plus inclusif et antiraciste au Canada.

Toute l'information contenue dans ce document est en date du 1 novembre 2021, sauf indication contraire, et est susceptible d'être modifiée.

Le présent document offre des renseignements généraux et ne vise aucunement à donner des conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables. Il ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés. La situation personnelle et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller. Sauf indication contraire, toutes les opinions et estimations figurant dans le présent document datent du moment de sa publication et peuvent changer. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Gestion d'actifs CIBC et le logo CIBC sont des marques de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc.